



Montreuil, le 21 octobre 2013

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Réforme de l'État,
de la Décentralisation et de la Fonction publique
80, rue de Lille
75007 Paris

Madame la Ministre,

En dépit du changement de majorité gouvernementale, les libertés syndicales, d'expression et d'action collective demeurent aujourd'hui gravement menacées.

L'affaire des Cinq de Roanne en est l'illustration. Elle constitue un injustifiable exemple d'acharnement politico-judiciaire contre l'action collective et l'expression syndicale. Le grand patronat a toutes les raisons de se réjouir de ce désastreux symbole.

Face à cette situation inacceptable, la Confédération Générale du Travail appelle à la mobilisation syndicale pour exiger de la part du Président de la République un changement radical en matière de démocratie sociale et de respect des droits sociaux fondamentaux des salariés.

Elle exige :

- ✚ Le vote par l'Assemblée Nationale de la loi d'amnistie « des délits commis lors des mouvements sociaux », adoptée par le Sénat le 28 février dernier.
- ✚ Une loi portant sur des droits nouveaux protégeant les militants syndicalistes qui, dans le cadre de leur mandat, agissent dans une action collective.
- ✚ Que soient retirées de la liste des délits susceptibles d'être inscrits au fichier des empreintes génétiques, toutes les condamnations touchant les militants syndicalistes qui, dans le cadre de leur mandat, agissent dans une action collective.

C'est pourquoi la CGT appelle l'ensemble des salariés à participer massivement à la journée d'action organisée le 5 novembre 2013 à Roanne, jour du procès des Cinq, afin d'exiger une véritable démocratie sociale respectueuse des libertés syndicales.

La Fédération CGT des Services Publics s'inscrit pleinement dans cette journée d'action. Par conséquent, elle dépose un préavis de grève de 00h à 24h couvrant l'ensemble des agents de son champ professionnel pour le mardi 5 novembre 2013.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations

Pour la Fédération CGT des Services Publics,
Baptiste TALBOT,

Secrétaire général